

**Compte rendu du Conseil de laboratoire
en date du jeudi 25 avril 2019**

Membres présents :

Stéphane Lambrecht, Julien Icard, Octave Jokung, Solange de Carbonnières, Chokri Dridi, Anne Fournier, Hervé Mauroy, Stéphane Michel, Mohamed Ramdani, Laurent Siguoirt, Isabelle Alphonse-Tilloy, Sophie Corioland, Gulsun Altintas, Nicolas Leblond, Luc Renaud, Chiara Mineo, Maryvonne Boudy, Anaïs Rebuccini

Membres excusés :

Marion Ho-Dac, Antoine Masingue, Solène Ringler, Matthieu Caron, Isabelle Kustoscz, Ludovic Vigneron, Corinne Btery, Saïda El Boudouhi, Eric Cartignies, Olivier Lutun, Didier Lhomme, Eric Markiewicz, Christian Michel-Dansac

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu du conseil en date du 7 février 2019
- 2) Planification date pour la première réunion des Conseils de laboratoires IDP/CALHISTE en vue de la fusion
- 3) Point sur les dépenses et approbation du budget rectificatif n°1
- 4) Comité des thèses : demandes d'inscription Habilitations à diriger des recherches et thèse
- 5) Demandes de financement de projets
- 6) Doctorants : Comité de suivi individuel et rapport d'activité 2019
- 7) Questions diverses

1) **Approbation du compte rendu du conseil en date du 7 février 2019**

Les différents points du compte rendu du conseil en date du 7 février 2019 sont parcourus et adoptés à l'unanimité.

2) **Examen du calendrier pour la première réunion des conseils de laboratoires IDP/CALHISTE en vue du CRISS**

Une réunion avec le Conseil de laboratoire Cultures, Arts, Littératures, Histoire, Imaginaires, Sociétés, Territoires, Environnement (CALHISTE) est prévue le 17 mai 2019 afin de discuter du fonctionnement et de la gouvernance du futur laboratoire « Centre de Recherche Interdisciplinaire en Sciences de la Société » (CRISS) en vue de la rédaction des statuts.

Une prochaine date sera fixée pour discuter du contenu des axes.

A noter que le budget 2020 sera celui du laboratoire CRISS et qu'il faut donc à présent réfléchir aux projets futurs en ce sens.

Lors du Conseil de laboratoire en date du 07 février 2019, il avait été décidé de proposer lors de la première réunion IDP/CALHISTE qu'un Directeur adjoint par Ecole Doctorale (ED) soit nommé, que les candidats au poste de directeur adjoint soient leader dans leur discipline, la mise en place d'un bureau de direction composé de trois

directeurs adjoints et des responsables d'axe, également que les directeurs adjoints soient en charge, entre autres, des relations avec l'une des trois ED en lien avec le laboratoire.

Ces derniers pourraient être issus d'une des disciplines de l'ED avec laquelle ils seront en relation, à savoir, pour l'ED Sciences Economiques et Sociales, de l'Aménagement et du Management (ED 73 SESAM), en économie ou en géographie, pour l'ED Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion (ED 74 SJPG), en droit ou en gestion et pour l'ED Sciences de l'Homme et de la Société (ED 473 SHS), en histoire.

Il sera également proposé que les élections pour le renouvellement des membres du Conseil de laboratoire soient organisées tous les cinq ans, par collègue (PR et MCF HDR, MCF, Doctorants, BIATSS), au scrutin uninominal à un tour (si un seul siège) et au scrutin de liste (si deux sièges).

Julien Icard indique que cela fait beaucoup d'organes administratifs et que le bureau n'est pas forcément très utile. Il faut surtout faire en sorte qu'il y ait des représentants de toutes les matières. Isabelle Tilloy ajoute qu'il risque d'y avoir moins de réactivité et que les processus de décision soient rallongés.

En revanche, le Conseil de laboratoire est d'accord sur le principe d'un directeur adjoint par ED.

À la demande de Nicolas Leblond sur le rôle des directeurs adjoints, Stéphane Lambrecht répond que les directeurs adjoints, Professeurs ou Maîtres de Conférences habilités à diriger des recherches, devront être des leaders et représenter leur discipline à l'interne et à l'externe. Il ajoute qu'il est important de maintenir un lien direct avec les ED et qu'ils seront les interlocuteurs des ED selon leur discipline de rattachement et, qu'à l'interne, par exemple, dans le cadre de négociations, ils seront amenés à mener des discussions avec le pôle formation pour les masters...

Stéphane Lambrecht précise que les candidats à la Direction pourraient se présenter avec leur équipe, équipe qui serait élue par l'Assemblée générale du laboratoire.

Il ajoute qu'il serait raisonnable de limiter à vingt-cinq le nombre de membres au sein du Conseil de laboratoire.

Anne Fournier indique que le laboratoire ne doit pas afficher de vision disciplinaire dans les statuts. Elle ajoute que le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) a précisé que chaque discipline doit être représentée.

Julien Icard précise que la pluridisciplinarité ne peut être construite sans passer par les axes.

Il propose aux membres du Conseil de laboratoire de faire remonter leurs idées de composition de laboratoire avant le 17 mai 2019, date de la première réunion IDP/CALHISTE, pour la rédaction des statuts.

3) Point sur les dépenses et approbation du budget rectificatif n°1

Stéphane Lambrecht rappelle que le laboratoire a bénéficié d'une dotation de l'établissement de 45 000 € (37 500 € en 2018) pour le fonctionnement et de 13 000 € (600 € en 2018).

Trois projets bénéficient de fonds recherche UPHF au titre de la politique scientifique : le colloque sur le transport aérien de Laurent SIGUOIRT qui a eu lieu le 04 avril 2019 (2 000 €), le colloque sur les cabinets ministériels et la fonction publique de Matthieu Caron qui aura lieu le 21 septembre 2019 à Sciences Po Lille (700 €) ainsi que la journée d'études sur le modèle démocratique à l'ère du numérique organisée par Silvano Aromatario, Solange Ségala et Alexandre Bonduelle le 21 novembre 2019 (700 €).

A ce jour, 16 313,38 € ont été dépensés, un peu plus de 16 000 € de dépenses sont programmées.

Les demandes de financement de déplacements formulées jusqu'à présent ont été validées. Les déplacements à venir pour l'année 2019 seront pris en compte selon le budget restant.

La soutenance d'HDR de Marion Ho-Dac est financée à hauteur de 2 000 € (déplacements et restauration). Elle se déroulera le 19 juin 2019 à 14h00 en salle 301.

Il est également prévu de financer la soutenance d'HDR d'Antoine Masingue à hauteur de 2 000 € si celle-ci est confirmée.

La soutenance de thèse de Badr Jelil est prévue en fin d'année 2019, financement prévu à hauteur de 1 500 €.

Simon Hugodot-Thelliez, actuellement en sixième année de thèse, n'a, à ce jour, pas soutenu. Le Conseil régional ne versera donc pas le solde de la subvention s'élevant à 7 000 € correspondant à la rémunération versée.

Stéphane Lambrecht propose que cette somme soit ajoutée à la demande de budget rectificatif.

Il ajoute que le laboratoire est dans l'attente du versement par l'établissement de deux reliquats : l'un pour le projet SECIACS (2 024 € en fonctionnement et 3 644 € en investissement) et l'autre pour la Chaire Jean Monnet (3 739 €).

A l'unanimité, le conseil de laboratoire décide de porter les 7000 € au budget rectificatif.

Enfin, Stéphane Lambrecht évoque le financement par le laboratoire, deux années de suite, d'une base de données pour Ghassen Allani et Christine Maati. Il indique que le laboratoire n'a aucune information sur son utilisation et s'interroge donc, pour l'avenir, sur l'utilité de prévoir cette dépense (13 000 €). Il précise que c'est l'IAE qui a pris en charge la dépense cette année.

4) Comité des thèses : demandes d'inscription en HDR et en thèse

Stéphane Lambrecht indique qu'il n'y a pas de projets de thèses cofinancées cette année et ajoute qu'en revanche Didier Lhomme sollicite le laboratoire pour un candidat, Sally Oussouby Cissoko, pour une thèse de droit public sur la fiscalité optimale vecteur de développement harmonieux et également pour une étudiante malgache de l'Institut Régional d'Administration (IRA).

Il indique que Marie-Christine Rouault évoque l'encadrement d'une thèse en CIFRE (pas de dead line) et que l'obtention de l'éméritat avant le mois de juillet est primordiale dans ce cadre.

Il indique également que Julien Icard a remonté un projet en droit du travail et contentieux – financé par le jeton CRISS, c'est-à-dire une thèse pluridisciplinaire (directeur et/ou co-directeur IDP/CALHISTE).

5) Financement de projets

Stéphane Lambrecht évoque les demandes de financement de projets à venir :

- La candidature de Thomas Destailleur sur un contrat de post-doctorant pour les juristes.
- Un projet a été remonté auprès de la Région Hauts-de-France (200 000 € sollicités) porté par Anne Fournier en collaboration avec Stéphane Lambrecht, Ankinée Kirakozian et Hervé Mauroy et en lien avec le laboratoire DeVisu sur la mobilité domicile travail. Il s'agit d'un projet en économie expérimentale sur le principe des nudges – retour début juillet.
- Le projet ELSAT se poursuit avec le renouvellement du contrat de post-doctorant d'Ankinée Kirakozian.
- Du côté du Centre hospitalier de Valenciennes, l'hôpital a démarré le projet (Isabelle Tilloy, Sylvie Scoyez et Anne-Fabienne Dubroeuq) mais blocage au niveau du SIFRE et de la signature de la convention par la DRV.
- Un projet de colloque pour Corinne Bléry sur le droit processuel en partenariat avec Paris, organisé peut-être à Paris.
- L'atelier ville transports co-organisé par Anne Fournier en novembre 2019.

Deux demandes auprès de la politique scientifique de l'UPHF sont donc à prévoir.

6) Doctorants : Comité de suivi individuel et rapport d'activité 2019

Point sur les prochaines réinscriptions des doctorants :

- Inquiétudes concernant Karima Benrannou et le contenu de son rapport d'activité. Il est prévu de prendre contact avec ses directeurs de thèse.
- Badr Jelil devrait soutenir sa thèse en 2019.
- Yousra El Biyad rencontre régulièrement son Directeur de thèse. Mohamed Ramdani propose d'être co-encadrant de façon non officielle.
- Maxime Liebaert ne se réinscrira pas car il a obtenu un poste de directeur d'EHPAD – il lui a été demandé de formaliser son abandon.
- Mohammad Herbawi sera présent au sein du laboratoire pendant deux mois à partir du mois de mai.
- Manel Daly a fait un point avec son directeur de thèse sur l'avancement de son projet. Elle sera présente au sein du laboratoire au mois de mai.
- Koffi Noudjo, un point est à faire avec Magali Jaouen sur l'avancement de ses travaux.
- Simon Theilliez doit soutenir sa thèse en 2020, il sera en stage au Conseil régional de Bretagne jusqu'en juillet dans le cadre de sa thèse et également pour faciliter les échanges avec sa directrice.
- Fareen Altaf a récemment fait signer son rapport d'activité après un congé maternité. Elle poursuit sa thèse et s'est engagée à soutenir d'ici 2020.

Concernant les Comités de suivi individuel (CSI), Chiara Mineo va interroger l'ensemble des doctorants sur leurs préférences, à savoir s'ils souhaitent que les CSI soient organisés à Lille ou à Valenciennes.

7) Questions diverses

Maryvonne Boudy, Responsable administratif et financier, indique que le dialogue budgétaire se déroulera en septembre 2020. Le budget prévisionnel 2020 doit être remonté avant le 6 septembre 2019 auprès de la Direction des affaires financières. Les demandes de financement doivent en conséquence lui parvenir avant la fermeture estivale.

La séance est levée à 15 h 00.